

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA CULTURE

Nº 50741/2024/MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH1/am

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

PIRAE, le 12 NOV. 2024

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale, chargés des circonscriptions pédagogiques

Objet : Préparation de la rentrée 2025 - MOUVEMENT 2025 - Campagne d'ouverture des postes à contraintes particulières (PCP) et PCP « Vivier »

P. J. : Fiches de poste

Annexe 1 - Calendrier prévisionnel des opérations

Annexe 2 - Fiche de candidature

La présente circulaire précise les modalités et les procédures relatives à la campagne d'ouverture des postes à contraintes particulières (PCP) et PCP « Vivier » pour la rentrée 2025.

Les types de postes

Les postes sont répartis selon 2 types de poste :

1) Type de poste PCP « Vivier » : il s'agit de constituer un vivier sur les types de postes définis ci-après :

a) Postes d'enseignement général (EG) en CJA

b) Postes d'enseignants

- 1) Enseignant(e)s en écoles REP +;
- 2) Enseignant(e) en cycle 3 à l'école;
- 3-a)Enseignant(e) en école à parité horaire bilingue ;
- 3-b)Enseignant(e) en école bilingue, parcours renforcé anglais ;
- 3-c)Enseignant(e) en école bilingue français langues polynésiennes ;
- 4) Enseignant(e) dans la Brigade de remplacement de Polynésie française ;
- 5) Enseignant(e) dans la Brigade de formation de Polynésie française (DFCI, ASH, TG, ISLV, MARQUISES);
- 6) Enseignant(e) référent(e) pour les usages du numérique (ERUN) :
- 7) Enseignant(e) référent(e) en langues et culture polynésiennes (LCP) et en anglais (LVE)

2) Type de poste à contraintes particulières (PCP): l'affectation sur un poste PCP requiert des qualifications particulières afin de favoriser la bonne adéquation entre les exigences du poste et la capacité des candidats. Aussi, elle sera prononcée hors barème après avis de la commission d'entretien et décision finale du ministère de l'éducation.

Il s'agit des postes suivants :

- les postes de direction en CJA,
- les postes de direction en REP +,
- les postes de direction d'écoles à 12 classes et plus,
- les postes de direction d'école bilingue,
- les postes de conseillers pédagogiques

Point d'alerte : Seuls les agents inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école pourront participer à la campagne des PCP et seront affectés à titre définitif sur un poste de direction.

Pour tous les postes à contraintes particulières PCP et PCP VIVIER, il est vivement conseillé aux candidats de participer obligatoirement au mouvement dans les délais impartis, dès la publication de la note de service.

Important : La validité d'inscription sur les postes dits « VIVIER » et aux postes à contraintes particulières (PCP) est d'une durée de 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2025.

II) Dépôt des candidatures

Les candidats doivent compléter la demande et l'adresser par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Bureau des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf)

<u>Date d'ouverture</u> : du mardi 12 novembre 2024 au mercredi 20 novembre 2024 inclus <u>Date limite de dépôt des demandes</u> : le mercredi 20 novembre 2024 avant 12h.

Important : Toutes demandes transmises au BRH1 après 12h ne seront pas prises en compte.

Les commissions d'entretiens se tiendront du lundi 25 novembre 2024 au mardi 3 décembre 2024 inclus. Chaque commission sera présidée par le Directeur de la Direction Générale de l'Education et des Enseignements ou son représentant, et désignera deux autres membres.

III) Instructions des demandes

Toutes les candidatures seront instruites courant mars 2025.

Seront pourvus en priorité les postes à contraintes particulières (PCP) publiés lors de la campagne de mouvement.

S'agissant des postes dits « Vivier », l'instruction des demandes sera traitée durant les opérations du mouvement général selon l'ordre suivant. En effet, par définition, tout poste est susceptible d'être vacant et d'autres postes se libèreront par le jeu du mouvement :

- 1) Affectation des candidats ayant déjà obtenu la clé PCP « Vivier »
- 2) Affectation des nouveaux candidats ayant obtenu un avis favorable puisés dans le vivier

IV) Décision finale de l'administration

Je vous rappelle qu'en cas d'avis favorable à l'issue de l'entretien, cet avis n'entraînera pas automatiquement une affectation sur le poste sollicité.

Pour rappel, les résultats de l'ensemble des commissions d'entretien est de la compétence de Monsieur le ministre de l'éducation.

V) Dispositifs d'accueil et d'information

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité, les participants peuvent contacter la « cellule de mobilité », pendant toute la période des opérations de campagne d'ouverture pour les postes susceptibles d'être vacants (Vivier) et pour les postes à contraintes particulières (PCP) et ce, jusqu'à l'affectation des agents.

- Par téléphone au : 40 470 525 ou 40 470 593 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00
- Par courriel à l'adresse : gestco.brh1@education.pf

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette note à la connaissance de tous les personnels enseignants du 1^{er} degré.

Copies: MEE DGEE/BRH1 DGEE/DAPE IEN	1 1 1 12	Pour le ministre et par délégation, Rainui HUGON
		Olynesie Français

ANNEXE 1

Calendrier prévisionnel des opérations du Mouvement 2025	Dates
Postes Viviers et Postes à contraintes particulières	
Diffusion de la note de service relative aux postes à contraintes particulières	Mardi 12 novembre 2024
Date d'ouverture de la campagne avec dépôt du dossier accompagné des pièces justificatives	Du mardi 12 novembre 2024 au mercredi 20 novembre 2024 inclus
Clôture de la campagne	Mercredi 20 novembre 2024 avant midi
Commission d'entretien	Du lundi 25 novembre 2024 au mardi 03 décembre 2024
Affichage des résultats du mouvement VIVIER et PCP	Courant mars 2025